

FIRST UNITED NATIONS CONGRESS ON THE PREVENTION  
OF CRIME AND THE TREATMENT OF OFFENDERS  
GENEVA 1955

OPEN INSTITUTIONS

AN OPEN INSTITUTION IN VICTORIA (AUSTRALIA)

by A. R. Whatmore,  
Inspector-General of Penal Establishments  
of the State of Victoria, Melbourne



A French summary of article is attached.  
Un résumé en français de l'article est joint en annexe.

UNITED NATIONS

## Résumé

L'établissement ouvert de Coorimungle, dans l'Etat de Victoria, en Australie, a deux buts: il est principalement un établissement pour la réadaptation des détenus, et sert également à défricher et à développer 6400 hectares de terrain appartenant à l'Etat afin de permettre leur peuplement.

Coorimungle, établi en 1939, reçoit jusqu'à 40 détenus. En plus des bâtiments pour le personnel et de cabines individuelles pour les détenus, l'établissement comprend une laiterie, une étable pour la tonte, des garages, des hangars pour machines, des granges et des entrepôts. De simples clôtures de ferme entourent ces bâtiments. A partir de neuf heures du soir, les détenus sont enfermés dans leurs cabines. Aucun service de garde nocturne n'est prévu.

Les détenus défrichent, ensemencent et clôturent des parcelles de 72 hectares, et lorsqu'un Conseil consultatif, composé de l'Inspecteur général de l'Administration pénitentiaire, de représentants du *State Department of Lands and Survey* et du *State Department of Agriculture*, ainsi que de deux propriétaires de la région, décide qu'elles sont suffisamment développées, ces parcelles sont offertes en vente selon les termes du *Land Settlement Act*.

Le personnel de l'établissement se compose d'un fonctionnaire-en-chef, d'un fonctionnaire supérieur et de cinq autres fonctionnaires, qui résident sur les lieux sans leur famille. Ils sont de service pendant vingt jours consécutifs après quoi ils ont droit à huit jours de congé dans leur famille. Ils sont logés et nourris à titre gratuit et ils reçoivent une indemnité spéciale pour les samedis, dimanches et jours de fête officiels pendant lesquels ils sont de service.

Les fonctionnaires travaillent avec les détenus et dirigent leurs travaux. Ils sont choisis pour leurs connaissances en agriculture. Un des fonctionnaires est spécialisé dans l'enseignement et dans l'occupation des loisirs, mais ils doivent tous participer à la tâche de réadaptation des détenus. Le dossier complet de chaque détenu est envoyé à l'établissement. Un médecin et des aumôniers des différentes religions visitent Coorimungle à intervalles réguliers, ainsi qu'en cas d'urgence.

Le choix des détenus envoyés à Coorimungle est fait par le Comité de classification qui siège au Centre principal de classification à Melbourne. Le Comité prend en considération la confiance que l'on peut faire au détenu sous un régime moins strict que celui de l'établissement fermé, et son aptitude physique que celui de l'établissement fermé, et son aptitude physique que des détenus qui ont encore au moins six mois mais pas plus de dix-huit mois de peine à subir. Les tribunaux n'ont pas le pouvoir de renvoyer un détenu à Coorimungle. Cette décision appartient uniquement à l'Inspecteur général des établissements pénitentiaires.

Tout prisonnier transféré à Coorimungle doit signer une promesse écrite d'observer le règlement de l'établissement, procédure inusitée, mais importante au point de vue psychologique.

Au 30 septembre 1954, 800 prisonniers avaient passé par cet établissement, et en quinze années d'existence, il y avait eu quinze évasions.

This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at [cjsmithphd@comcast.net](mailto:cjsmithphd@comcast.net) or Emil Wandzilak at [emil.wandzilak@unodc.org](mailto:emil.wandzilak@unodc.org).